



Article scientifique

Article

2019

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Laurent de Noves pastiché ?

Dolveck, Franz

How to cite

DOLVECK, Franz. Laurent de Noves pastiché ? In: Revue Bénédictine, 2019, vol. 129, n° 1, p. 85–98.
doi: 10.1484/J.RB.5.117639

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:143222>

Publication DOI: [10.1484/J.RB.5.117639](https://doi.org/10.1484/J.RB.5.117639)

LAURENT DE NOVES PASTICHÉ ?

Quatre manuscrits transmettent ensemble deux homélies qui, de l'avis majoritaire de ces témoins, seraient l'œuvre de « saint Jean » (c'est-à-dire sans doute Chrysostome) et concerneraient « la Madeleine ». Il n'en existe pas d'édition postérieure au ^{xvii}e siècle, et, lorsqu'elles ont retenu l'attention, ce n'est que grâce à la célébrité de ce qui les précède dans l'édition princeps (la *Vetus bibliotheca Floriacensis*), le sermon sur la Madeleine mis à tort ou à raison sous le nom d'Odon de Cluny¹. L'attribution de ces deux homélies fait l'objet de cet article, étant d'ores et déjà entendu que l'on ne trouve pas, à ma connaissance, de parallèle à ces textes chez Chrysostome, ni d'ailleurs plus largement en grec. Quant au sujet, il est mal défini ; ces textes étant certainement orientaux, celle dont ils parlent n'est pas Marie de Magdala mais la pécheresse repentie qui oint les pieds du Christ en Luc 7 : l'Orient, contrairement à l'Occident, distingue bien les deux personnages.

Les manuscrits connus de ces deux homélies sont les suivants :

— O : Orléans, BM, 182, p. 318-326, sous le nom de Jean ; Fleury, s. x pour cette partie ; notice complète dans le nouveau catalogue des manuscrits médiévaux, p. 216-219 ;

86 — R : Cité du Vatican, BAV, Reg. lat. 301, ff. 64^v-66, sous le nom de Jean ; au sein d'un membrum disiectum du « lectionnaire hagiographique de Fleury » (Par. lat. 12606), Fleury, s. ^{xii}e^x ; notice dans le catalogue Wilmart, t. II, p. 145-146, et voir, pour cette unité, Elisabeth Pellegrin, « Membra disiecta Floriacensia II », dans Ead., *Bibliothèques retrouvées : manuscrits, bibliothèques et bibliophiles du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1988, p. 257-277 (publ. or. dans *Miscellanea codicologia F. Masai dicata*, Gand, 1979, p. 99-102), aux p. 273-276 ;

— A : Paris, Bibl. de l'Arsenal, 209, ff. 169^v-172^v, sous le nom d'Augustin² ; lectionnaire des Vaux-de-Cernay, s. ^{xiii}e^d, manuscrit surtout connu pour le catalogue des livres de l'abbaye qui y a été copié un peu plus tard³ ;

— P : Paris, BNF, lat. 2077, ff. 152-153 (hom. 2) et 157-159 (hom. 1), sans nom (et seule la première homélie est rubriquée, f. 157, *Incipit de Maria Magdalene*) ; Moissac, s. ^{xi}e¹ pour cette partie, d'après la notice de Jean Dufour, *La bibliothèque et le scriptorium de Moissac*, Genève-Paris, 1972 (*Hautes études médiévales et modernes*, 15), n° 56, p. 120-121.

1. Jean Dubois, *Floriacensis vetus bibliotheca...*, 2 t., Lyon, 1605, t. II, p. 171-177 (homélie I, inc. *In diebus illis 'mulier quae erat in civitate peccatrix... [Luc. 7:37]' subito quasi meretrix*) et 177-178 (homélie II, inc. *Necessitas interni doloris*). Elles ne sont rééditées que dans la *Bibliotheca Patrum concinnata* de Combefis, au t. VII, Paris, 1662, p. 386-389. La bibliographie sur les deux homélies est vite faite : Denis-Bernard Grémont, « Le culte de Marie-Madeleine à Fleury », dans *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales : mémoires présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, éd. René Louis, Auxerre, 1975, p. 203-226, à la p. 205 pour les manuscrits et 207 pour les textes (mais la plupart des informations sont dans les notes 74 à 77), pour être succinct, rend compte des problèmes les plus apparents et a repéré tous les manuscrits connus à ce jour ; Dominique Iogna-Prat, « La Madeleine du *Sermo in veneratione Sanctae Mariae Magdalene* attribué à Odon de Cluny », dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 104/1 (1992), p. 37-70, aux p. 53-56, cite la seconde homélie avec quelques commentaires dont la valeur est un peu diminuée parce qu'ils présupposent que le texte est médiéval (je n'ai pas cherché à consulter l'autre version de cette partie de l'article, signalée p. 37).

2. Les deux homélies semblent faire partie d'un office dont elles forment les neuf premières leçons, les trois autres étant tirées du commentaire de Bède à Luc, sur 22.24-30. Mais la destination de cet office (qui semble faire partie d'un supplément) n'est pas indiquée, et le rapport entre les homélies et Bède ne m'apparaît pas.

3. Je reprends la datation à <bibale.irht.cnrs.fr/collection/30> : vers 1150 pour le manuscrit, vers 1180 pour le catalogue.

Dans les trois premiers manuscrits, les deux homélies se suivent directement et dans l'ordre ; dans le quatrième, elles sont dans l'ordre inverse et séparées par divers textes essentiellement patristiques⁴. La tradition de la seconde homélie (contrairement à la première) se limite à ces seuls témoins.

En réalité, la « première homélie » correspond à la fin de l'homélie *De paenitentia* (désormais *Paen.*), connue aussi sous le nom de traité *De duobus temporibus*, que l'on met sous le nom de Laurent de Noves. | Cette homélie-traité est à lire dans la *Patrologie latine*, t. 66, col. 89-105 (c'est à son texte
87 que je me réfère désormais) ; ce à quoi correspond la « première homélie de saint Jean » commence tout au bas de la col. 100, et sa seule différence substantielle avec le texte du *De duobus temporibus* est une modification de l'incipit : *Ecce mulier peccatrix quae erat in illa civitate* chez Laurent de Noves, *In diebus illis mulier quae erat in civitate peccatrix* chez « saint Jean » — et il s'agit dans tous les cas d'un lemme issu de Luc 7.37. Ainsi, la « première homélie de saint Jean » n'est qu'un extrait d'une œuvre de Laurent de Noves ; mais, parce que l'unité thématique en est forte, c'est un extrait bien choisi et un choix éditorial conscient. En fait (soit dit sans remettre en cause l'unité de l'homélie de Laurent de Noves), je ne crois pas que l'on aurait pu deviner que cette « première homélie » n'était que la fin d'un ouvrage plus ample.

Qui est Laurent de Noves ? Depuis dom Morin⁵, c'est le premier évêque connu du siège de *Novae*, site bien connu pour les fouilles qui y ont été menées : camp militaire, municipe puis évêché, *Novae* était en Mésie Inférieure, et se trouve aujourd'hui sur la rive droite du Danube, en Bulgarie, juste à côté de Svichtov, qui en est l'héritier. L'identification de dom Morin doit être bonne, mais ce Laurent reste un parfait inconnu, dont l'existence n'est attestée que par ses œuvres⁶.

Ces dernières sont au nombre de trois : l'homélie *De paenitentia*, une autre homélie *De eleemosyna* (désormais *Eleem.*, PL 66.105-16), et une traduction d'un sermon grec sur la Chananéenne que la tradition dit de Chrysostome⁷ (désormais *Chan.*, PL 66.116-24). Une confusion sur cette dernière est
88 cause de la seule erreur de dom Morin. | Il affirme que Laurent fleurissait avant les années 420 parce que sa traduction du sermon sur la Chananéenne se retrouve dans la « collection Wilmart », celle des trente-huit sermons latins de Chrysostome dont fait usage Augustin à cette époque : en réalité, il existe deux traductions de ce sermon, celle de Laurent (inc. *Multi quidem confligunt venti*) et une autre (inc. *Multae tempestates*), et c'est l'autre qui figure dans la « collection Wilmart »⁸. La datation de dom Morin peut être juste quand même ; mais l'hypothèse ne peut plus s'appuyer que sur une impression générale.

4. Ce sont : un sermon adespote sur la femme adultère (inc. *Lectio evangelica ostendit, fratres carissimi, mulierem in adulterio deprehensam*, ff. 153-154), les *Sentences* de Novat le Catholique (ff. 154-155^v, adespotes ; ms. M de Fernando Villégas, « Les *Sentences pour les moines* de Novat le Catholique », dans *Revue bénédictine*, 86 [1976], p. 49-74), la fin d'Aug., *Serm.* 88 (ch. 23-25 ; adespote, ff. 155^v-156^v ; la recension a l'air de correspondre à celle du ms. r2 [clm. 13581, Ratisbonne, s. IX] de Pierre-Patrick Verbraken, « Le sermon LXXXVIII de saint Augustin sur la guérison des deux aveugles de Jéricho », dans *Revue bénédictine*, 94 [1984], p. 74-101), et Ambr. Off. 3.22 (fragment, rubr. *Dicta sancti Ambrosii* ; ff. 156^v-157).

5. Germain Morin, « L'évêque Laurent de « Novae » et ses opuscules théologiques attribués à tort à un Laurent de Novare », dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 2 (1937), p. 307-317.

6. Je m'interroge également sur l'origine de « l'épiclese » *Mellifluus* que certains manuscrits et Sigebert de Gembloux (*vir. ill.* 121) prêtent à Laurent. Dom Morin l'évoque (p. 310-311) sans analyse, et semble y voir un qualificatif gratuit. C'est possible, mais la langue des œuvres de Laurent, à mon avis, correspond trop mal aux canons stylistiques du latin, classique comme médiéval, pour que *Mellifluus* soit la reconnaissance (posthume) d'un talent littéraire exceptionnel.

7. Se prononce pour l'authenticité Giuseppe Persiani, « Contribution sur l'authenticité de l'homélie chrysostomienne *De Chananaea* (CPG 4529) », dans *Classica et mediaevalia*, 48 (1998), p. 283-307 ; contre, Sever J. Voicu, « La volontà e il caso : la tipologia dei primi spuri di Crisostomo », dans *Giovanni Crisostomo : Oriente e Occidente tra IV e V secolo, XXIII incontro di studiosi dell'antichità cristiana*, Roma, 6-8 maggio 2004, Rome, 2005 (*Studia Ephemeridis Augustinianum*, 93), p. 101-118, aux p. 112-113.

8. La découverte de cette incohérence revient à Giuseppe Persiani, « Notes sur les deux antiques versions latines de l'homélie chrysostomienne *De Chananaea* (CPG 4529) », dans *Classica et mediaevalia*, 49 (1999), p. 69-93, à la p. 93. La collection des trente-huit sermons étant hors du champ de cet article, je me limite à citer son « invention » : André Wilmart, « La collection des 38 homélies latines de saint Jean Chrysostome », dans *The Journal of Theological Studies*, 19 (1918), p. 305-327.

La doctrine prêchée par Laurent de Noves n'est pas consensuelle, deux points étant particulièrement saillants. Le premier, selon dom Morin (p. 314-315), est une ignorance de la pénitence sacramentelle, ou bien l'indice qu'elle avait été suspendue du temps de Laurent. Bien que moins autorisé que dom Morin, je serais plus formel : quand Laurent dit que la source de la rémission se trouve dans le chrétien seul (*ipse tibi es fons iugis et diuturna remissio*, *Paen.* 92C), on peut certes supposer que la confession, publique comme privée, lui est inconnue ; mais quand il affirme deux phrases plus bas que *remissionem in arbitrio tuo posuit* (sc. *trina virtus*) *ut non quaeras sacerdotem cum necessitas flagitaverit, sed ipse iam, ac si scitus perspicuusque magister, errorem tuum intra te emendes, et peccatum tuum paenitudine abluas*, ce ne peut être qu'en opposition explicite à une pratique sacramentelle ; et je ne sais si cette conception pouvait ou non être tenue pour orthodoxe au temps (mais quel est-il exactement ?) où fleurissait Laurent. Le second point est relevé par dom Morin (p. 315) avec plus d'indulgence. « Deux, nous dit Laurent au début de son homélie sur la pénitence, sont les époques fixées par le Très-Haut, et par elles de deux manières leurs péchés sont remis aux hommes. Car il existe la rémission publique et la rémission privée... L'une est don de Dieu, l'autre l'ouvrage de l'homme. » Le péché d'Adam, qui correspond au premier temps, a été remis par le baptême (*sic*) du Christ ; et le baptême du Christ, dont les mérites sont appliqués aux chrétiens lors de leur propre baptême, ouvre la seconde époque, celle où il appartient à chacun de se remettre à soi-même ses péchés (*Paen.* 89C, 89 *Verum ab | hoc fonte vel indulgentia generali aliud iam exoritur tempus : commissa peccata non aqua delet, sed paenitudo remittit*). Le sacrifice du Christ sur la croix n'est même pas évoqué⁹ : c'est son baptême qui a racheté le monde, et encore ne l'a-t-il racheté que du péché originel.

La langue et le style de Laurent peuvent prétendre à la même originalité que sa foi, et dom Morin l'a bien résumé (p. 312-313) :

Je crois être passablement familiarisé avec le style des auteurs chrétiens d'Occident du IV^e au VI^e siècle : or j'avoue n'en connaître aucun dont le langage me rappelle celui de notre Laurent. On ne saurait taxer celui-ci de barbarie, il est vrai, mais c'est à tout le moins quelque chose d'exotique, de mouvementé au point de devenir excitant et fatigant pour le lecteur : une suite presque ininterrompue d'apostrophes, de brèves interrogations, de pensées identiques répétées deux ou trois fois en termes synonymes, bref, quelque chose en dehors des habitudes oratoires de notre monde latin. Cette façon déjà d'interpeller son auditoire, *fratres dilectissimi et optandi amici* ([*Eleem.*] 109C), suffirait pour faire soupçonner que l'homéliste est un oriental, ou subit l'influence de l'Orient.

Laurent maîtrise son latin, et ne manque pas d'élégance, mais il accumule les tournures bizarres et les acceptions inattendues ; dom Morin en a listé quelques-unes. Il en conclut que cela s'accorde bien avec la situation de Noves à la fin de l'antiquité (part. p. 312) : la Mésie Inférieure est latine, mais soumise au patriarcat de Constantinople ; d'où un latin singulier, soit parce qu'il n'est pas vraiment la langue maternelle de l'auteur, soit parce que ce dernier n'a guère de contacts avec la partie latine de l'Empire et subit une forte influence de la langue et de la pensée grecques. Au surplus, dom Morin s'est étonné des citations bibliques de Laurent, dont le texte ne correspond que rarement et par hasard à telle vieille latine ou à la Vulgate ; il n'a pas noté que ces traductions ne sont même pas constantes, par exemple :

I Tim. 6.10 *Cupiditas radix omnium malorum* (*Paen.* 96B), *Radix omnium malorum avaritia* (*Paen.* 96D) ;

Eccli. 3.33 *Sicut aqua exstinguit ignem, eleemosyna purgat peccatum* (*Paen.* 99C-D), *Sicut ignem ardentem exstinguit aqua, sic eleemosyna exstinguit peccata* (*Eleem.* 106A), *Sicut aqua exstinguit ignem, sic eleemosyna exstinguit crimina* (*Eleem.* 111B) ;

Matth. 15.24 *Non sum missus, nisi ad oves quae perierant domus Israel* (*Chan.* 120B, deux fois), *Non sum missus, nisi ad oves perditas Israel* (*Chan.* 120B-C et 121A).

9. La mort du Christ n'est évoquée qu'en *Paen.* 92B, mais juste pour le sang et l'eau qui sortent de la plaie au côté (le sang est pour la circoncision de la chair, donc pour les Juifs, l'eau pour la circoncision du cœur, donc pour les Gentils).

J'en déduis que la Bible de Laurent n'est pas en latin : c'est en grec qu'il la lit et la connaît, et il traduit sur le moment à chaque besoin ; puisque le grec est sa référence, il ne voit pas l'utilité d'être fidèle *ad litteram* en latin.

La « première homélie de saint Jean » étant définitivement rendue à Laurent de Noves, venons-en à la seconde. Notre texte doit être incomplet : qu'il commence comme il le fait est possible à la rigueur, mais surtout il se termine sans résolution, sur une déclaration de la pécheresse après laquelle on attendrait au moins une réponse du Christ ou une généralisation de l'auteur-narrateur.

Le style correspond à s'y méprendre aux usages de Laurent de Noves : même rhétorique maniériste, mêmes questions oratoires, mêmes amplifications. Les curiosités ne manquent pas :

sibi preces captare ab aliquo (au sens, je suppose de *laudari ab aliquo*) ; *temporales palatii precatores* ; *proximat ad divinum auxilium* ; *reatus sui stimulis puncta* ; *de suis peccatis sollicita* ; *persona turpis* ; *dira et spinosa istius saeculi silvae* ; *potens est mihi donare peccatum meum*.

Les citations bibliques sont également de même facture ; pour ne citer que celles que l'on lit aussi chez Laurent : Ex. 33.11 est sous la forme *Nolo mortem peccatoris, sed ut tantum revertatur et vivat / sed ut convertatur et vivat* dans la « deuxième homélie », mais on lit *Nolo mortem peccatoris, quantum convertat se a via sua mala, et vivat* en Eleem. 115C ; et l'on peut comparer Matth. 15.24 aux versions citées plus haut : *Non veni nisi ad oves quae perierant*¹⁰ *domus Israel*.

91 A ce stade, on peut exclure que la « seconde homélie » soit une production médiévale occidentale, qui d'ailleurs n'aurait pas manqué de nommer au moins une fois la pécheresse sous le nom de la Madeleine. Bien des choses porteraient à croire qu'elle est l'œuvre de Laurent de Noves, y compris la doctrine, qui est à peu près identique¹¹ : | seul compte ici le repentir de la pécheresse, fruit de son examen de conscience. On peut négliger ce qu'a d'incohérent le fait qu'elle vienne demander au Christ (et non à soi seule) le rachat de ses fautes (par ex., *puniam ego me ut ipse redimat me*) : on trouve la même chose dans le sermon sur la pénitence (par ex. col. 103B, le Christ parle à Simon le Pharisien : *Angit te quod salvaverim peccatricem, et a peccatis absolverim* ? — paraphrase, ironiquement, qui va plus loin que le texte de l'Evangile, au passif, *remittuntur ei peccata multa et remittuntur tibi peccata*, Luc. 7.47.8). On ne trouve pas de formule qui soit aussi explicite que dans le *De Paenitentia* sur l'inutilité de la pénitence sacramentelle, mais l'implicite est suffisant : *Ingressa est igitur mulier nullo nuntiante, nullo praecedente, sola confessione sua se deducente*¹².

Le problème est ailleurs : toute la partie dialoguée de la « seconde homélie » est bâtie exactement en miroir du *De paenitentia*, produisant un dialogue surréaliste où le Christ apparaît comme un pharisien de la pire espèce. Il interpelle la pécheresse dès le moment où elle parvient à ses pieds : *Dic, mulier, quid est quod agis ? Unde tantum praesumis ? Non te cognoscis ?... Cum sis ergo tantis facinoribus rea, quomodo ausa es divinum introire convivium, ubi interesse dignatus est Dominus angelorum*, et tout le reste est de la même eau. Si un dialogue similaire se trouve en *Paen.*, c'est par une prétérition extrêmement claire (101C-D, je souligne) :

10. Je corrige l'accord des manuscrits, *perierunt*, parce qu'à l'entourage de la citation ce n'est pas un parfait qu'emploie le texte ; je peux avoir tort, cependant, de supposer une correction consciente ou non du texte transmis pour l'harmoniser selon la Vulgate.

11. Il va sans dire que le contenu théologique et stylistique du texte rend impossible l'attribution à Jean (Chrysostome) des manuscrits (l'attribution à Augustin dans le ms. de l'Arsenal est négligeable). Peut-être cela remonte-t-il à une époque où tout le corpus de Laurent était d'un seul tenant, et où le nom de Chrysostome, comme auteur de l'homélie sur la Chananéenne, s'était étendu à tout ou partie du reste ; peut-être (mais j'en doute) un copiste a-t-il repéré les curiosités du latin employé, l'a-t-il supposé traduit, et par conséquent mis le nom du Père grec le plus connu.

12. En revanche, on trouve une mention un peu plus explicite que chez Laurent du sacrifice du Christ, mais je ne pense pas que ce soit au point d'être dirimant : *propter nos venit in hunc mundum fundere sanguinem suum*. Le baptême n'est pas évoqué.

Non ei dixit Dominus : « Meretrix, adultera, fornicaria, fluida, tu venis ad me, tu proximasti, tu ausa es pedes meos manibus pollutis contingere ? Non vides massam malorum tuorum ? Calent adhuc in te crimina, membra tua fervorem libidinis spirant, corpus tuum criminosis maculis plenum est ! Animam ipsam intus contaminationis tuae funesta sarcina premit, et tu, tantis sceleribus depravata, ausa es venire ad me ? » Non illi sic Christus nec imputavit, nec dixit ; qui etsi dixisset, illa talis mulier parata erat sine dubio contraria respondere. Si dixisset illi Christus : « Immunda mulier, foedissima, contaminata, cessa, a me discede, nullam habeo cum | meretricibus causam », habuit illa respondere, ut hoc illi opponeret : « Domine Rex caelestis, Redemptor mundi, quae sunt haec ? Quid, descendisti de caelo propter iustos tantum ? Et quanti sunt iusti ? Sic peccatores repudias ? » (etc.)

Pourtant, la « seconde homélie » n'est pas le même texte moins les négations : le thème est identique, l'inspiration est commune et les liens évidents, mais ce sont bien deux textes distincts. Le renversement de la perspective exclut que Laurent puisse en être l'auteur ; je serais porté à voir dans ce texte le délassément, ou l'exercice d'école, d'un clerc un peu facétieux, mais on peut exclure qu'il soit occidental : dans ce cas, il ne se serait pas donné la peine de « déformer » les citations bibliques, et n'aurait pas réussi à ce point l'imitation d'un latin non idiomatique et pourtant non sans panache.

Avant d'y revenir, quelques mots de réception. La tradition manuscrite de Laurent, quoique non étudiée, semble assez large : ses positions théologiques peu communes ne paraissent pas avoir choqué les copistes (et c'est un argument en faveur de dom Morin, qui les juge non hérétiques). La tradition manuscrite de la « seconde homélie » se réduit certes à quatre manuscrits tous inscrits dans un réseau monastique français assez restreint, mais les premières lignes en sont reprises dans le *Miracle romain de saint Anastase le Perse*, récit d'un événement daté de 713. Il en existe deux versions, toutes deux produites à Rome : une grecque (BHG 89), tenue pour l'original et écrite dans les mois qui suivirent l'événement, et une latine (BHL 412), tenue pour une traduction de la précédente, de datation précise inconnue¹³. Au chapitre 3, évoquant la réaction de l'évêque Théopemptos lorsqu'il apprend que sa fille (qui est l'objet du miracle) est possédée, le *Miracle* reprend le « prologue » de l'homélie, mais de manière peu pertinente : l'homélie parle de contrition, alors que le *Miracle* ne voudrait parler que de réflexion — Théopemptos n'a rien à se reprocher mais se demande que faire. La mise en parallèle des trois versions, homélie, miracle grec et miracle latin (je mets côte à côte les textes latins pour faciliter la comparaison), fait voir le problème, indépendamment de la dégradation des deux versions du *Miracle* :

« Deuxième homélie »

Miracle en latin

Miracle en grec

Necessitas interni doloris
ipsa sibi captat a Domino preces.
Non eget alieno consilio,
maerens contempta secreto,
ut sibi dictet aliquem modulum precum,
sicut assolent facere temporales palatii precatores ;
vadunt enim ad iuris magistrum,
exponunt causas negotiorum suorum salubri consilio
qualiter iudicem possint adire terrenum :
sed hoc non facit anima christiana.

Sed quia necessitas imminet
internis doloribus <...> tipsa sibi
appetit Dominum maiestatis, nec
enim egrediens a Dei consilio mereri
contempta secreta

non vadit ad ludi magistrum
exponere causam negotiorum,

qualiter iudicem invicem possit adire
eremum† ;
sed hoc non facit anima christiana.

Καὶ ἐπειδὴ ἦν ἀνάγκη ἐν ταῖς ἐνδοθεν
ὀδύναϊς τοῦ ἀνδρός,
παραιτήσατο τοὺς τοιοῦτους καὶ
τὰ παραπλήσια τούτων, καὶ μᾶλλον
ἐξελέξατο ψαλμικῶς παραρρίπτεσθαι
ἐν τῷ οἴκῳ Κυρίου καὶ τῷ σεβασμίῳ
αὐτοῦ μάρτυρι Ἀναστασίῳ διηγεκὲς
τὰς ἱκετηρίας παραπέμπειν εὐχάς.

13. Bernard Flusin, *Saint Anastase le Perse et l'histoire de la Palestine au début du VII^e siècle*, 2 t., Paris, 1992 (*Le monde byzantin*), t. I, p. 157-162 (introduction), 164-187 (texte grec et traduction) ; Carmela Viricillo Franklin, *The Latin Dossier of Anastasius the Persian*, Toronto, 2004 (*Studies and Texts*, 147), p. 126-151 (introduction) et 339-361 (introd. critique et texte latin).

Anima autem christiana quacumque tribulatione vel temptatione fuerit involuta, habens intra se fidem, intrat continuo in palatium cordis sui, et in spelunca pectoris sui collocat sibi dignum consistorium, ubi faciat sibi chartam conscientiam suam, stilum gemitum et lacrimas atramentum; et cum conscripto interno insistit precibus, proximat ad divinum auxilium, et dicit : *Exaudi, Deus, orationem meam; Domine, auribus percipe lacrimas meas, ne sileas a me.*

Anima vero christiana quascumque tribulationes vel temptationes fuerit absoluta, habens intra se fidem, intra conscientiam cordis sui et intra speluncam pectoris sui collocat sibi dignum consistorium; facit sibi chartam conscientiam, stilum gemitum et lacrimas atramentum. Exstitit interno et proximo consilio et dicit : *Exaudi, Deus, orationem meam, auribus percipe lacrimas meas, ne sileas a me.*

Ἀλλ' ὁσαυδηποτοῦν θλίψεις καὶ πειρασμοὶ αὐτῷ παρατετύχησαν, ἐμπεπλησμένην ἔχων ἐνδοθεν αὐτοῦ τὴν πίστιν καὶ ἐν τῇ τῆς συνειδήσεως καρδίᾳ καὶ ἐν τῷ τοῦ σώματος κέντρῳ καθίδρυσεν ἑαυτοῦ ἄξιαν τὴν σύστασιν. Ἐποίησεν ἑαυτῷ + γλώττῃ + τὴν συνείδησιν, γραφεῖον τὸν στεναγμὸν καὶ τὰ δάκρυα τὸ μέλαν. Ἐπέστη τῷ ἐνδοθεν καὶ πλησιεστέρῳ βουλευματι καὶ <...>

En théorie, la « deuxième homélie » aura servi de source à la version grecque du *Miracle*, elle-même à la base de la version latine. Or le texte de cette dernière est bien trop semblable à celui de la « deuxième homélie » pour qu'il puisse y avoir entre eux un intermédiaire dans une autre langue. Les arguments de Carmela Viricillo Franklin pour démontrer que le latin n'est pas l'original mais une traduction du grec me paraissaient bons, mais ils ne peuvent pas tenir face à ce parallèle sans multiplier les hypothèses improbables. Je suppose qu'il faut les interpréter dans un autre sens et supposer que, en réalité, les deux versions du *Miracle* ont été écrites en parallèle ; le latin s'explique aussi bien par un auteur surtout hellénophone que comme une traduction malhabile du grec.

94 Quoi qu'il en soit, ce miracle atteste que la « seconde homélie » était connue des cercles hellénisants de Rome au début du VIII^e siècle. | Je me demande si ce n'est pas là qu'elle trouve sa source, parce que le milieu correspond à ce que l'on peut rechercher (emploi d'une bible grecque, emploi d'un latin très marqué par le grec, théologie proche des écoles orientales), mais aussi parce que l'état des textes dans les manuscrits n'est pas favorable à une communauté d'origine stricte entre les œuvres de Laurent de Noves et la « seconde homélie ».

En effet, alors que la « première homélie » est dans les quatre manuscrits sensiblement identique au texte de Laurent imprimé dans la *Patrologie*, la « seconde homélie » souffre de défauts linguistiques certes mineurs, mais très nombreux : confusion de l'accusatif et de l'ablatif, appositions mises au nominatif mais se référant à des cas obliques, etc. Les copistes ont en général tenté de corriger le texte : c'est celui d'A qui est allé le plus loin. O et R, qui (sans surprise vu leur provenance) sont très proches, sont les plus conservateurs, c'est-à-dire les plus incorrects.

Face à cette situation particulière, il a fallu faire un choix : soit essayer de reconstituer l'archétype, c'est-à-dire éditer le texte en supposant que toute innovation est une correction d'une faute héritée, soit faire comme ces copistes et corriger. Comme les interventions nécessaires restent somme toute mineures, comme il n'est pas possible de démontrer que cet état du texte est dû à l'impéritie de son auteur plutôt qu'à celle d'un copiste, et comme l'objectif de cette note n'est que de porter ce texte à la connaissance de personnes plus qualifiées que moi pour en saisir toutes les implications, j'ai préféré donner un texte (relativement) normalisé. L'apparat est généralement positif : si j'ai fait le mauvais choix, il sera du moins aisé d'ôter au texte ses apprêts éditoriaux¹⁴.

Franz Dolveck
Université de Genève

14. Tous mes remerciements vont à François Dolbeau, Pierre Chambert-Protat et Camille Gerzaguet pour leurs remarques et leurs avis.

¹Necessitas interni doloris ipsa sibi captat a Domino preces. ²Non eget alieno consilio, maerens contempta secreto, ut sibi dictet aliquem modulum precum, sicut assolent facere temporales palatii precatores; vadunt enim ad iuris magistrum, exponunt causas negotiorum suorum salubri consilio qualiter iudicem <possint> adire terrenum: sed hoc non facit anima christiana. ³Anima autem christiana quacumque tribulatione vel temptatione fuerit involuta, habens intra se fidem, intrat continuo in palatium cordis sui, et in spelunca pectoris sui collocat sibi dignum consistorium, ubi faciat sibi chartam conscientiam suam, stilum gemitum et lacrimas atramentum; ⁴et cum conscripto interno insistit precibus, proximat ad divinum auxilium, et dicit: *Exaudi, Deus, orationem meam; Domine, auribus percipe lacrimas meas, ne sileas a me* [Ps. 38.13]. ⁵Sic fecit et illa mulier peccatrix quae lacrimis lavit pedes Domini et capillis capitis sui extersit.

⁶Haec igitur mulier, cum nimio peccato aestuaret et fatigata lassaret et iuvenalium voluptatum assiduis defoedata sordibus squaleret, audivit venisse in mundum Dominum Christum, pretium perditorum, medicinam languentium et indulgentiam peccatorum. ⁷Statimque reatus sui stimulis puncta, consideravit se, quaesivit se a se; facta est ipsa sibi iudex et advocatrix, posuit se ante faciem suam. ⁸Aspexit chartas suas, atramento iniquitatis conscriptas: aperuit foeditatem suam, agnovit male lubricatam vitam suam; coepit sibi ipsa in omnibus displicere et Iudici iusto placere. ⁹Ait apud se internis doloribus se redarguens et dicens: «¹⁰O mala vita mea, quomodo perdidisti animam meam? Quamdiu in perniciem animae meae parcam? Post facinoribus meis malis libera deprecabor. ¹¹Tandem eam ad Dominum meum et redeam ad eum a quo aversa sum, quia audivi eum dicentem: *Nolo mortem peccatoris, sed ut tantum revertatur et vivat* [Exod. 33.11]. Propterea et ego peccatrix, etsi non sum digna videri ab oculis eius prae multitudine peccatorum meorum, certe merear forte volutari ut pedes eius lavem lacrimis, tergam capillis. ¹²Puniam ego me ut ipse redimat me; puniam confitendo quod male gessi peccando: credo quia donabit mihi indulgentiam dum viderit fidelem patientiam meam, quia idem ipse dixit: *Nolo mortem peccatoris, sed ut convertatur et vivat.* »

¹³Surgit et vadit mulier, tam de Christi indulgentia secunda quam de suis peccatis sollicita. ¹⁴Venit ad hospitium in quo Dominus angelorum una cum peccatoribus convivium laetabatur; vidit ante fores silentium, coepit cogitare quomodo ad divina vestigia perveniret. ¹⁵Ingressa est igitur mulier nullo nuntiante, nullo praecedente, sola confessione sua se deducente; et quia sciebat se indignam videri ab oculis eius, laborabat ut furtive perveniret ad vestigia eius. ¹⁶Pervenit, invenit, tenuit, credit, statim indulgentiam meruit.

Titulum pro forma scripsi: item alia O (*rubricam praecedentis ita exhibet omelia sancti iohannis de maria magdalene*): item sermo cuius unde supra A (*rubr. praec. sermo sancti augustini de conversione sanctae mariae magdalene*): item alia (*rubr. praec. incipit omelia sancti iohannis de maria magdalena*) R: om. P || ¹ ipse P || capta P || ² eget] P: egit OR: agit A || alienum consilium P || inhaerens A || possint adire terrenum] Dubois (cf. *Mir. s. Athanassi latinum supra citatum*): a. t. tantum OR: a. t. possint P: debeant a. t. A || ³ autem] vero A || quascumque tribulationes vel temptationes POR: *abl. plur. Dubois* || fuerat P || palatio POR || ubi] scripsi: ut A: om. POR || sibi²] om. OR || charta conscientia sua OR || ³⁻⁴ atramentum — conscripto] atramento conscriptas P || ⁴ scripto A || institit OR || ⁵ sicut P || qui O: quia R || ⁶ lassaretur A (*sed active passim invenitur apud patres, cfr TLL s.v. 2*) || iuvenalium] OR: -nil- PA || in mundum] A: in mundo OR: om. P || medicinam... indulgentiam] O^pcR: -a...-a PO^{ac} || ⁸ scriptas OR || aperuit] A: o- PRO || et iudici iusto placere] om. R || iudicem P || ⁹ dicens] dicit P || ¹⁰ meae] suae R || post] pro A || deprecabor] AO^pcR: -bar PO^{ac} || ¹¹ tamen eam OR, *correx*i: tamen tantum P: revertar enim A || et¹] om. A || etsi] et R || videri] A: videre POR || merear] O^pcR: -or APO^{ac} || volutare OR || ut pedes] scripsi: vel pedibus *codd.* || lavem] scripsi: lavo PO^{ac}: lavere O^pcR: lavabo eos A || tergo P || ¹² gessi] gessu O^{ac}R || quia donavit P: qui adorabit O^{ac} || idem ipse] idem quidam ipse O^{ac}: ipse quidem A || ¹³ tam] om. POR || ¹⁴ convivium] om. A || vidit... silentium] an veniens... silentio? || fores] PA: foris OR || ad²] a OR || ¹⁵ praedicente O^{ac} || confessione sua se] scripsi: confessione (-ae) suae OR: confessione sua PA || indigna POR || ut] A: ut et P: et ut OR || ¹⁶ invenit] P: itaque A: om. OR

- 17Tunc Iesus conversus ad mulierem ait : « Dic, mulier, quid est quod agis ? unde tantum praesumis ? Non te cognoscis ? 18Attende, mulier, attende sexum, vide vitium : dicta es mulier et peccatrix, sexus fragilitatis et persona turpis ; cum sis ergo tantis facinoribus rea, quomodo ausa es divinum introire convivium ubi interesse | dignatus est Dominus angelorum ? 19Antequam venires, debuisti nuntium quaerere, debuisti exspectare, non debuisti praesumptione tua tam temere introire ubi non competis. » 20Et illa : « Domine, noli in me irasci ; peccatrix sum, infirma sum, ad indulgentiam festinavi, curari a te debeo, non vulnerari. 21Praebe mihi benignam patientiam tuam, et exponam tibi si iusseris causam meam. » 22Et Dominus : « Dic mihi, mulier. »
- 23Et illa : « Ego sum ovis illa perdita quae male erraret inter dira et spinosa istius saeculi silvae. 24Displicet tibi quia veni ad Domini mei mensam ? 25Deus meus et Dominus meus ad hoc venit quaerere et salvare quod perierat, quia audivi eum dicentem : *Non veni nisi ad oves quae perierant domus Israhel* [Matth. 15.24]. 26Male feci quia ultro ad Dominum veni ? Ego sum quae errabam : male vagavi per domos miserorum ; ego sum quae errando perieram. 27Iamvero satiata erroribus et ebria sordibus discutiens et examinans me dixi : « Si passer invenit sibi domum et turtur nidum ubi ponat pullos suos » [Ps. 83.4], ego quare non revertar ad Dominum meum ? 28Potens est mihi donare peccatum meum, » quia propter nos venit in hunc mundum fundere sanguinem suum. »
- 29Et Dominus : « Verum dicis, mulier ; tamen ingressa eras. Nonne debuisti considerare quae et qualis mulier es, et revereri angelicas potestates altaribus ipsis astantes ? » 30Et illa : « Consideravi, Domine, consideravi. 31Et quia consideravi, ideo segura feci, quia scio illis gaudium magnum habere super unum peccatorem paenitentiam agentem | magis quam supra nonaginta novem iustos non indigentes paenitentia [cfr. Luc. 15.7]. »
- 32Et Dominus : « Verum dicis, mulier, verum dicis ; tamen ingressa eras. 33Non debuisti tegere caput tuum male superbum oleo diabolico inquinatum, solvere etiam crines tuos maculatos iniquitate. 34Infectuosa autem audisti quia cherubin et seraphin, supernae illae terribiles potestates, velant lumina sua, et tu ausa es ante Dominum tuum nudare impiam comam capitis tui ? » 35Et illa : « Domine, mihi noli indignari, quia bene feci venire ad te, ad medicum meum et ad liberatorem meum ; quia tu dixisti : *Venite ad me, omnes qui laborastis, et ego vos reficiam*. 36Nudavi ante te caput meum, caput in quo erat fons libidinum et praecipitium miserorum ; solvi crines meos vitta diaboli alligatos : ipsi enim me graviter flagellabant qui ad peccatum miseros seducebant ; nudavi ante te caput meum, caput in quo erat fons libidinum, ut illic medela fieret peccatorum. »

17 praesumas OR || non] num A || 18 attende¹] attendite O^{ac} || sexus] sexum POR || dominus] rex A || 19 antequam venires] scripsi : priusquam venires A : veneras tantum POR || praesumptionis tuae POR || competit codd., correxi || 20 illa] inquit add. A || in me] Dubois : me POR : contra me A || ingentiam OR || curare... vulnerare OR || a] ad OR || 21 exponam] P : -o AOR || et] om. A || tibi] om. P || 22 et dominus] A^{mg} || mihi] inquit add. A || 23 sum ovis] ovis A^{sl} omisso sum || qui O^{ac} || erraret] OR^{pc} : erraer sic R^{ac} : erravi PA || intra A || dira... spinosa... silvae] scripsi : -a... -a... -a POR : -am... -am... -am A || 24 displicet OR || mensa P || 25 perierant] -unt codd., correxi || de domo P || 26 dominum] OR^{pc}RA : -o PO^{ac} || quae] qui OR || errabam male] male erravi P || vagata A || sum²] om. P || quae²] qui R || 27 dixit R || domino meo O^{ac} : domum meum ut vid. R || 28 donare] indulgere P || 29 mulier] et praep. R || tamen] quia quando add. P || nonne] scripsi : non POR : num A || es mulier A || reverere R^{ac} || altaribus ipsis] mihi continue A || ipsi P || 30 domine] et add. OR || 31 ideoque P || illos A || magis] om. A || supra] super OR || non indigentes] qui non indigent P || paenitentia] -am codd., correxi || 32 et dominus] A^{mg} || 33 detegere A || superbum] R : -bo ex -bio O : -bo A : -biae P || diabolico] P : diaboli ORA (ex diabolo O) || inquinatum] OR^{pc}RA : -to PO^{ac} || solvere etiam] scripsi : solves e. OR : solvis e. P : nec e. s. A || tuos maculatos iniquitate] A : tuas maculas iniquitatis POR || 34 infectuosa autem audisti] audisti enim A || cherubym... seraphym P || terribilis OR : om. A || velant lumina sua] timent aspectum eius A || dominum tuum] A : -o -o POR || capitis tui] P : tuam ORA || 35 noli mihi domine OR || et ad liberatorem meum] om. R || tu] om. A || laboratis P : laboratis et onerati estis A || 36 quo¹] quod P^{pc} || erat¹] om. A || pretium P || vita OR || meos... alligatos ipsi] A : -os... -os -ae OR : -as... -as -i P || qui] scripsi : quod codd. : dum forte || ad] A : a POR || meum caput] om. A || quo²] quod P || illic] P : illa ORA : illinc vel illac forte || medelam O^{ac}

³⁷Et Dominus : « Dic mihi, mulier, quanta sunt peccata tua ? » ³⁸Et illa : « Domine Deus meus, si numerum peccatorum meorum dixero, non me confitenter accuso. ³⁹Scio, Domine, scio quia non te latet quanta sunt peccata mea ; sed si numerantur lacrimae meae, numerantur et iniquitates meae. ⁴⁰Tu nosti peccata cordis mei, quia tibi numerati sunt capilli capitis mei [cfr. Matth. 10.30]. »

37 mihi] *om. P* || 38 peccatorum meorum] *me tantum P* || 39 sint *A* || numerantur²] *-entur P* ||
 40 capitis mei] *explicit add. O : explicit omilia add. R : qui cum patre et spiritu sancto vivis et regnas per omnia saecula saeculorum amen add. P : nihil add. A*

RÉSUMÉ

De deux homélies sur la pécheresse pénitente (la « Madeleine », disent les rubriques) imprimées jadis dans la *Vetus bibliotheca Floriacensis*, la première se révèle être un extrait du *De paenitentia* (ou *De duobus temporibus*) de Laurent, évêque de Noves, personnage mystérieux jadis étudié par dom Morin, et qui se fait remarquer surtout par des positions peu orthodoxes sur la rémission des péchés et sur le salut de l'humanité, accompli selon lui non par le sacrifice mais par le baptême du Christ. La seconde de ces homélies a tout l'air d'être un pastiche de la première. Elle pourrait avoir été produite dans un milieu hellénophone romain.

SUMMARY

In the *Vetus bibliotheca Floriacensis*, there are two homilies on the repentant sinner in Luke 7 (according to the rubrics, 'on Mary Magdalene'). The first is in fact an extract from the *De paenitentia* (or *De duobus temporibus*) of Laurentius, bishop of Novae, a somehow mysterious character once studied by Morin: he is most remarkable for his quite unorthodox opinions on the remission of sins and on the salvation, the former being (as Laurentius sees it) an effect not of Christ's sacrifice but of his baptism. The second homily looks very much like a pastiche of the first. It could have been produced within a Roman, Greek-speaking circle.